

### LE IRVING WHALE

**M. Denis Paradis (Brome—Missisquoi, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Environnement.

Après avoir entendu le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine, la ministre peut-elle rassurer cette Chambre aujourd'hui que la procédure de renflouement de la barge *Irving Whale* qui a coulé au large des Îles-de-la-Madeleine en 1970 ne représente aucun risque environnemental pour les pêcheurs et les habitants des Îles-de-la-Madeleine?

**L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je m'attendais à cette question de la part de l'opposition officielle, mais comme elle ne venait pas. . .

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Copps:** Je voulais simplement rappeler à la Chambre que le premier rapport proposant certaines actions de renflouage, proposé en 1989, a été rejeté par le ministre de l'Environnement de l'époque.

Je suis très heureuse de vous rapporter que depuis que nous sommes arrivés, après 24 ans de retard, 6 ans après le premier rapport qui a été livré à l'ancien ministre de l'Environnement, le député de Lac-Saint-Jean, nous agissons ce printemps. Nous avons adopté la solution la moins coûteuse et la plus sécuritaire pour les Madelinots et les gens de l'Île-du-Prince-Édouard.

\* \* \*

[Traduction]

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est, Réf.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Les libéraux semblent favoriser l'élite canadienne. Nous avons appris hier soir que les enfants des diplomates et des militaires haut gradés fréquentent des écoles privées coûteuses dans le monde entier et que ce sont les contribuables qui paient pour cette prodigalité.

Le gouvernement va-t-il s'engager à ramener cet avantage au niveau des avantages similaires qui existent dans le secteur privé?

• (1440)

**L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** C'est exactement ce que nous faisons, monsieur le Président. Il est bien évident que les enfants des Canadiens en mission à l'étranger doivent fréquenter des écoles offrant un programme qui leur permettra de poursuivre leurs études lorsqu'ils rentreront au Canada.

Les diplomates canadiens ne reçoivent rien de plus que les diplomates étrangers. Et, certes, les enfants de nos diplomates

### Questions orales

fréquentent exactement les mêmes écoles que les enfants des représentants des entreprises canadiennes à l'étranger.

**Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est, Réf.):** Je remercie le ministre pour sa réponse, monsieur le Président. Mais la ligne directrice émise par le service extérieur montre qu'il y a bel et bien deux poids deux mesures. Les étudiants ont droit à trois vols subventionnés par année. Ils fréquentent même l'école sur la Côte d'Azur. Ces avantages sont plus intéressants que ceux qui sont offerts dans le secteur privé.

Non seulement il y a deux catégories de régimes de retraite, mais voici que nous apprenons qu'il existe deux catégories de programmes d'enseignement, soit un pour les Canadiens ordinaires et un pour l'élite.

Le ministre ne comprend-il pas que les Canadiens ne toléreront plus cette façon libérale de favoriser l'élite?

**L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, je veux bien examiner, comme le propose la députée, le traitement qui est offert aux enfants de nos représentants à l'étranger.

Je mets la députée au défi de vérifier les allégations qu'elle avance ici et que je crois absolument non fondées. Elle s'inspire à loisir d'un reportage très tendancieux qui ne tient pas compte de la réalité.

\* \* \*

[Français]

### LA DÉFENSE NATIONALE

**M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

On apprend que le nombre de francophones posant leur candidature pour devenir officiers dans les forces armées a diminué dramatiquement depuis l'annonce de la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean. Les inscriptions passaient de 243 l'an dernier à 102 cette année, une diminution de plus de 50 p. 100.

Le ministre de la Défense nationale reconnaît-il que la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean aura pour effet, comme nous l'avions prédit, de décourager les francophones de devenir officiers de l'armée canadienne, faute de pouvoir être formés dans leur milieu et dans leur langue, comme ils pouvaient le faire à Saint-Jean?

[Traduction]

**L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à faire savoir à la Chambre que le recrutement dans les Forces canadiennes est en baisse partout au Canada. L'une des raisons, c'est la vigueur de l'économie.

Chaque fois que l'économie connaît un ralentissement, on constate que plus de gens demandent à entrer dans l'armée, mais